

DES NOUVELLES DU PATRIMOINE



de Beaufort et sa Vallée en Anjou

Juin 2018

Cette lettre prolonge et actualise le site Internet ouvert depuis 2006 pour présenter le fruit des recherches réalisées au sujet du patrimoine beaufortais.
<http://beaufortenvallée.net>

Au sommaire :

1 – La transformation de l'immeuble du 1 rue d'Alsace, à Beaufort

2 – On m'a appelé MISERE : confidences d'un enfant trouvé

3 – Un audio guide pour l'église Notre-Dame

1 – La transformation de l'immeuble du 1 rue d'Alsace, à Beaufort

Mon premier intérêt pour cet immeuble avait été pour constater avec satisfaction que les vieilles plaques de distance légale et de direction de la route départementale n° 7, avaient été restaurées et remises en leur place primitive, après les travaux de ravalement des façades exécutés récemment. Ces plaques datent très probablement des années 1870.

Et puis, en fouillant un peu, la découverte de photos du début du siècle dernier, a révélé un immeuble complètement transformé. Voici une restitution de l'ancien.



En particulier, en bas de la rue d'Alsace, appelée rue des Tonnelles avant 1870, il y avait une tour dont le sommet dépassait la toiture principale.

En 1833, il y avait là un marchand épicier du nom de Philippe Jean Daburon, né à Corné le 22 novembre 1796, marié à Félicité Laisné, née à Beaufort le 11 novembre 1799. Le père de Philippe était huilier à Corné.

Philippe Daburon est décédé le 7 mai 1876, alors qu'il habitait, depuis au moins dix ans, le faubourg Sion, dans le quartier des grands moulins. Les fils Daburon, devenus notaires, habitaient Angers.

Vers 1880, Emmanuel Aubé, chaudronnier, et sa femme née Lespagnol, réunissaient sous leur propriété, l'ancien immeuble Daburon et celui le joignant en remontant la Grande rue.

Pierre Sénard et Berthe Blot, sa femme, achètent l'ensemble en 1921. Pierre Sénard, né en 1880, est chef boucher. Il est installé depuis 1903 à Beaufort-en-Vallée, un peu plus haut dans la Grande rue. La boucherie est transférée la même année, à cet angle de la place Boucicault.

Pierre Sénard va bientôt s'engager dans la modernisation des façades et couvertures de la boucherie. Mais il ne peut pas faire exactement ce qu'il veut, car il a un alignement à respecter sur la Grande rue. Pour définir le nouveau tracé, il s'oppose alors au nouveau maire de la ville, Similien Giladeau. On dit que le maçon aurait commencé, en cachette, par construire un mur derrière l'existant, avant de le faire apparaître en abattant ce dernier. Cette transformation visuelle profonde aurait donc été réalisée autour de 1925.

Après Pierre l'ancien, son fils Pierre, né en 1906 et marié à Louise Delaunay, prendra la suite puis, de nouveau, le petit-fils Pierre assurera la continuité, quelques temps dans les années 1960-70.

La tour, dont la raison d'existence n'a pas été découverte, a complètement disparu. Il n'en reste aucune de trace. Quoique Pierre Sénard, nous dit aujourd'hui que dans la cave, il avait vu quelques marches d'escalier en pierre, sans raison d'être.

À défaut de retrouver l'acte d'acquisition de 1921, nous en resterons là, aujourd'hui.



La boucherie centrale aujourd'hui, après les rénovations

2 – On m’a appelé MISERE : confidences d’un enfant trouvé

J’ai vu le jour près de Beaufort, peut-être dans la nuit du 19 au 20 août 1833. Après les premiers soins et nourriture, je fus emmailloté dans un oreiller de coutil blanc très mauvais, rempli de plume de poule, avec un mauvais linge de molleton blanc, une chemise de toile, un mauvais drapeau, un bonnet d’indienne à rayures rouges et blanches, doté d’une petite dentelle noire sur le devant. Puis, quelqu’un m’a emporté, pris la route et déposé vers les sept heures du matin, à la porte d’un tisserand, rue du Cimetière à Beaufort.

*Ce monsieur, qui s’appelait Georges, m’a aussitôt emporté à la mairie où, devant l’officier de l’État-civil je fus déshabillé pour savoir si j’étais fille ou garçon. On me trouva garçon, mais je n’avais aucune autre marque sur le corps ou les vêtements qui pouvaient me faire reconnaître. De suite, l’officier prit le registre pour mon inscription et après réflexion, il y porta le nom de Rigo-
bert MISÈRE, avec la mention « enfant trouvé le 20 août 1833 ».*

Pourquoi m’avait-on donné le nom de MISÈRE? Parce que j’étais enveloppé de hardes ?

Si j’avais été une fille, on m’aurait peut-être appelé Belle, Sirène, Colombe, Gentille, Giroflée ou Larose, voire Chicorée.

Si j’avais paru moins miséreux, peut-être m’aurait-on appelé Dupanier, Delaporte, Duchemin, Delacourt ou Dubourg, suivant l’endroit où l’on m’a trouvé.

Mais, j’aurais pu aussi être appelé Beauplumet, Brutus, Laquais, Romulus, pour faire sourire.

Non, moi, on m’a appelé MISÈRE.

L’officier ordonna ensuite de me remettre à l’hospice de la ville, pour y pourvoir à ma nourriture et mon entretien.

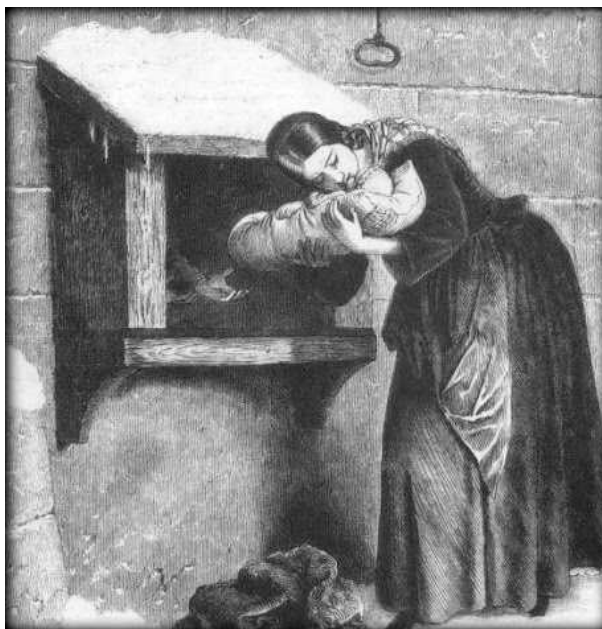
C’est ainsi que je suis entré dans la société.

Dans les années 1830, les cas d’enfants trouvés étaient nombreux. Dans chaque arrondissement, un hospice devait être équipé d’un « tour d’abandon ».

Il n’y en avait pas à Beaufort. Les bébés étaient déposés à la porte des habitations. Suivant les années, entre 15 et 25 % des inscriptions des naissances portaient la mention « enfant trouvé », avec un maximum en 1834. C’était la conséquence d’une grave situation de pauvreté d’une majorité de la population. L’industrie du tissage, moribonde dans le pays de Beaufort, en était pour une grande part responsable. À côté de cela, les communes s’enrichissaient, avec le partage et la vente des « pacages communaux ».

Pour donner un nom à ces enfants, il y avait bien eu des instructions : prendre des noms du dictionnaire ; noter des circonstances liées à l’enfant, des caractères physiques particuliers. Il fallait éviter de donner des noms déjà connus dans la commune et après avoir constaté de nombreux abus, empêcher toute dénomination indécente ou ridicule qui pourrait porter atteinte à l’enfant. Mais l’usage de ces recommandations n’était pas si facile et

Les boîtes à bébés



En France, les « tours d’abandon » ont disparu des hospices, avant 1870. À l’étranger, des « boîtes à bébé » modernes sont encore, de nos jours, mises à disposition de parents désirant abandonner leur enfants. Un dispositif d’identification, non nominatif, leur donne un délai de réflexion avant procédure définitive.

Photo Martine Houdet

malheureusement, les moqueurs ont toujours beaucoup d'imagination.

L'enfant remis à l'hospice n'y restait que quelques jours, le temps de trouver une nourrice en campagne. Celles-ci étaient rémunérées par l'hospice, avec l'aide substantielle du Département.

Le coût d'une mise en nourrice revenait à 85 francs par an, en 1834.

Certains des enfants étaient toutefois ensuite reconnus par leur mère, après quelques années. Un lien parental subsistait donc. La mise en nourrice n'était d'ailleurs pas moralement mal considérée. Des familles aisées y recouraient largement, pendant les trois premières années des enfants. Ce qui était déploré, c'est le commerce qui s'établissait autour. Des convois de nourrices se dirigeaient vers les grandes villes pour prendre en charge des bébés. Globalement, on parlait « d'industrie du nourrisson ».

Si les enfants trouvés étaient parfois reconnus plus tard par leur mère, la reconnaissance par le père était rare. De plus, pendant tout le XIX^e siècle, la recherche de paternité était interdite.

L'accueil en nourrice était contrôlé. Le décret du 19 janvier 1811 avait fixé les critères pour agréer une famille à recevoir des enfants trouvés. La nourrice devait être de bonne vie et mœurs, être propre et ordonnée. Elle devait posséder une vache ou une chèvre.

Malgré les précautions prises, la mortalité des enfants placés en nourrice était importante, les premières années.

L'administration ayant constaté une augmentation rapide du nombre des enfants trouvés depuis le début du siècle, avec accroissement correspondant des charges financières pour les départements et les communes, une mesure draconienne fut prise par circulaire du 8 février 1827. Les enfants qui ne pourront pas être pris en charge gratuitement dans leur famille d'accueil seront déplacés dans l'arrondissement, voire un département voisin.

En Maine-et-Loire, où le nombre des enfants trouvés était passé de 760 en 1809, à 2500 en 1834, la circulaire resta ignorée quelques années, mais en 1834, constatant les graves abus, le Conseil général décida de prendre un arrêté le 9 avril.

En effet, l'administration avait de fortes raisons de croire que beaucoup d'enfants placés par les hospices, restaient sous les yeux ou à portée de leurs parents. Ces enfants étaient devenus l'objet de spéculations coupables. Le préfet précisa que rien ne saurait excuser ces pratiques, pas même la pauvreté des parents.

Une procédure de déclaration par les nourrices fut immédiatement engagée. Si la nourrice s'engage à se charger gratuitement de l'enfant qui lui a été confié, jusqu'à l'âge de 21 ans, le nourrir, le loger, le blanchir, permettre son éducation, mais ne point correspondre avec les parents, alors la garde est maintenue. Sinon, l'enfant sera déplacé, les parents devant ignorer le lieu du futur placement.

À Beaufort, la mesure a produit ses effets. Entre le 18 juin et le 30 juillet 1834, 16 enfants ont été reconnus.

Au niveau départemental, le Conseil général dans sa session de juillet a constaté que l'exécution des sages mesures prescrites par l'arrêté du 9 avril a déjà produit des économies remarquables dans l'emploi des fonds départementaux. Le Conseil s'attend à des résultats encore plus considérables par la suite. Il a donc évalué le budget 1835 en conséquence.

C'est ainsi que Marie Desbois, âgée de 37 ans, fille cultivatrice au hameau de Maltière à Brion, est venue reconnaître, le 22 juillet 1834, un enfant que l'on avait appelé MISÈRE, en mairie de Beaufort-en-Vallée.

Bien trop jeune pour avoir conscience de ce passé, j'ai grandi à la ferme sous le nom d'usage de Rigobert Desbois. Je ne suis pas resté complètement ignorant de ma situation à l'État-civil, d'autant plus que je n'étais pas un cas isolé. À Brion, j'ai rencontré Élisabeth Roselle Gasté, aussi enfant trouvée, enregistrée sous le nom de Roselle le 16 juin 1831, reconnue par sa mère, Marie Gasté, le 18 juin 1834.

Nous nous sommes mariés, à Brion, le 18 novembre 1860. Je fus inscrit sur le registre sous le nom

de MISÈRE dit Desbois. Sur le moment, je n'ai rien trouvé à y redire.

Installés à Brion, dans la ferme familiale, nous avons eu trois enfants : Auguste, né le 17 novembre 1863, enregistré sous le nom de MISÈRE dit Desbois ; René, né le 14 mars 1865, enregistré sous le même nom et Marie Clémentine, née le 2 mars 1868, enregistrée sous le nom seul de Desbois. En effet, cette fois ci, j'étais présenté sous le nom seul de Desbois et ma femme sous le nom seul de Gasté.

Ainsi, les noms Misère et Roselle disparaissaient, sans doute avec la bonne volonté du préposé aux écritures.

Deux ans après, le 22 avril 1870, Rigobert décédait chez lui, à la Maltière. Il n'avait que 36 ans. À l'État-civil, il fut inscrit sous le nom de Rigobert MISÈRE dit Desbois. Rien n'avait changé.

Bien plus tard, le 28 février 1890, ses fils Auguste et René ont déposé une requête près du tribunal civil de Baugé, à l'effet de rectifier les actes erronés les concernant pour n'y laisser que la seule référence au nom de Desbois, pour leur père et pour eux, étant entendu que pour leur sœur Marie, mariée en 1888 à Jean Blondeau, il n'y avait pas ce problème.

Le 4 mars 1890, le tribunal a pris acte des erreurs commises et ordonné la rectification de tous les actes pour dénommer leur père Rigobert Desbois et fait défense à tous dépositaires de délivrer aucun extrait ou expédition des dits actes, sans transcrire littéralement les dites mentions ou rectifications, à peine de tous dépens et dommages intérêts.

Quand René épousa à Beaufort, le 3 juillet 1900, Marie Louise Jusselin, le nom seul de Desbois fut inscrit dans l'acte. Sa mère Élisabeth, veuve de Rigobert, assistait à la cérémonie. Elle a toujours, quant à elle, conservé son nom de Roselle Gasté.

3 – Un audio guide pour la visite de l'église Notre-Dame

Visiter l'église Notre-Dame de Beaufort-en-Vallée, en disposant d'un audio-guide, va être possible.

Avec son propre smartphone ou tablette, le visiteur qui a téléchargé l'application géolocalisée et gratuite **izi-TRAVEL**, peut découvrir, autour de lui, tous les sites qui lui offrent cette assistance.

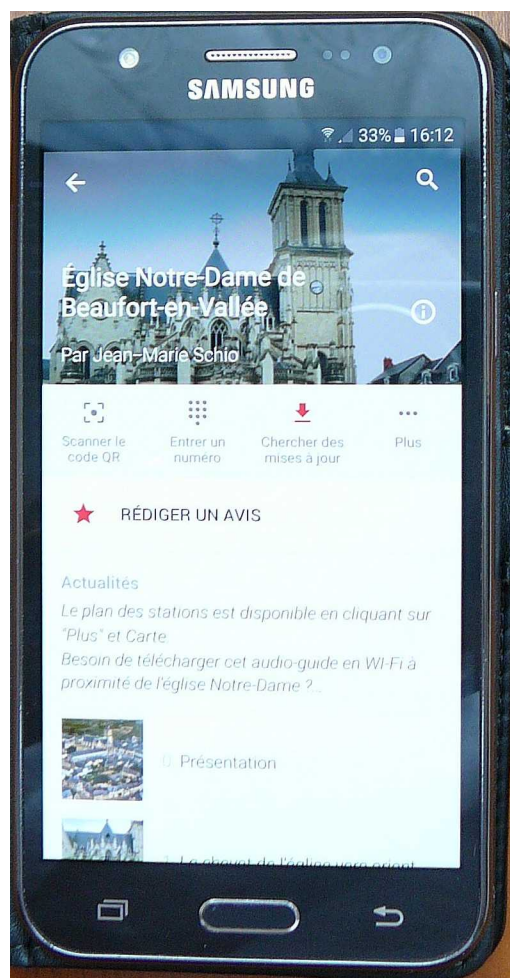
Cette application, disponible sous système Android, iOS et Windows Phone, est collaborative. Chacun peut y contribuer pour en enrichir la portée qui est internationale.

Il y a deux types de parcours :

- a) le musée, sur un seul lieu, avec repérage numéroté possible ;
- b) la visite à pied, à vélo, à cheval ... avec itinéraire suivi entre les stations.

Pour l'église Notre-Dame, le type musée a été appliqué. Le terme ne doit donc pas être pris à la lettre. Comme dans ce cas, il n'est pas envisageable de placer des repères numérotés sur l'édifice, un plan est disponible dans le guide.

Mieux que des explications, il convient de vous laisser découvrir.



En résumé, il faut :

- 1 – charger l'application izi-TRAVEL disponible sur Play Store ou équivalent
- 2 – lancer et choisir l'attraction, soit sur les propositions du menu déroulant, soit par cartographie ou exploration par mot clef
- 3 – télécharger l'audio guide, pendant que vous avez encore le réseau ; il n'est pas sûr qu'à l'intérieur de l'édifice, vous aurez une bonne réception
- 4 – et se laisser guider
- 5 – après la visite, me faire des suggestions pour améliorer l'audio guide.

Si l'outil se révèle pertinent, il pourra être envisagé d'étudier une telle assistance pour une visite patrimoniale avec itinéraire sur les trois communes : Beaufort-en-Anjou, Mazé-Milon et La Ménitré.

§§§§§

Le 13 juin 2018
Jean-Marie Schio